



## Communiqué de Presse

La séance du MPB s'est déroulée en après-midi ce jeudi. Les dirigeants professionnels ont tenu à faire part aux représentants des abattoirs des difficultés économiques des éleveurs de porc consécutives à la flambée des prix des matières premières.

Par rapport aux prévisions les plus pessimistes formulées il y a un mois environ, la flambée des matières premières provoque une envolée des prix de revient. La hausse de l'aliment annoncée pour cette fin de semaine aura un impact de 8 à 10 cents sur le coût de revient, le positionnant à plus de 1,50 € le kg de carcasse.

A titre de comparaison, le cours du porc plus-value comprise est à 1,38 € ce jeudi après-midi.

La prise de conscience des abattoirs de ce phénomène est une chose, atténuer les effets négatifs par une compensation du prix du porc en est une autre.

Il apparaît évident que les éleveurs seuls ne pourront supporter toutes les conséquences de l'évolution des matières premières. Le CRP ne voit d'autres issues que la répercussion de la hausse des coûts sur les prix de vente de la carcasse, des pièces et des produits élaborés.

Les relevés de prix grande distribution démontrent que la différence du prix du porc août 2006/août 2007 de l'ordre de 20 cents au kg inférieur en 2007 n'a pas entraîné de baisse des prix consommateur. Il est donc possible de mieux rémunérer les éleveurs (comme l'an passé) sans pénaliser le consommateur.

La hausse du cours du porc est impérative afin de permettre aux éleveurs d'atténuer des pertes importantes et insupportables dans le temps.

le jeudi 16 août 2007

**Fortuné LE CALVÉ**  
Président